



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancepee.org/spip.php?article850>

# Ni rapport Reiss, ni statu quo ! Pour un fonctionnement démocratique et collectif !

- Éducation -



**Description :**

Le rapport Reiss remet sur le tapis la question des Epep et du statut des directeurs d'école.

---

L'École Émancipée

---

Le rapport Reiss s'inscrit dans la continuité de la loi de 2005, de la RGPP et dans le cadre d'une austérité budgétaire sans précédent. S'ouvrant sur une critique particulièrement dure d'une école primaire incapable de faire réussir les élèves, il se conclut, sans surprise, par l'urgente nécessité de transformer la structure de l'école et de créer des chefs d'établissement dans le 1er degré... Le rapport incite à multiplier les regroupements d'écoles, obligatoires pour les plus petites, avec directeur, conseil d'école et conseil des maîtres uniques. Les enseignants seraient nommés sur le regroupement et non sur une école. Il s'agirait d'une étape avant leur transformation en futur établissement public tout en permettant, d'ores et déjà, des suppressions d'emplois en globalisant les effectifs. Pour les écoles de plus de 13 classes, ce regroupement prendrait la forme d'un établissement public du primaire (E2P) avec un conseil d'administration, composé d'un tiers d'enseignants, d'un tiers d'élus et d'un tiers de parents, dont la présidence serait confiée à un élu.

## Directeurs managers

« Représentant de l'Etat dans l'école », le directeur aurait autorité sur les enseignants et serait consulté par l'IEN lors des évaluations des enseignants. Il recruterait les EVS et les vacataires enseignants et donnerait son avis sur les nominations dans « certains établissements ». Le rapport recommande, particulièrement en milieu rural, la mise en place d'« écoles du socle commun », c'est-à-dire le rattachement de plusieurs écoles au collège du secteur, conduisant à une véritable mise sous tutelle de l'école primaire. Banaliser ce rapport, n'y voir « qu'un rapport de plus », serait une attitude irresponsable. Depuis plusieurs années, rapports \*, texte et proposition de loi \*\* et déclarations politiques se sont multipliées pour faire des directeurs d'école des chefs d'établissement et des écoles des établissements autonomes. Pour les libéraux, ces transformations sont des leviers essentiels pour caporaliser l'école primaire et développer concurrence et marché scolaires dans le premier degré.

Il faut tout d'abord mener la bataille sur le terrain idéologique. Non, les difficultés de l'école ne sont pas liées à l'absence de chef et d'autonomie ! Le modèle d'organisation collective de l'école publique française, où le directeur est un simple pair, fonctionne. Scolarisant tous les élèves sans distinction, l'école publique soutient très avantageusement la comparaison avec les établissements autonomes et hiérarchisés de l'enseignement privé. Pour autant, en rester là n'est plus possible aujourd'hui. Le SNUipp doit engager sans attendre une campagne de mobilisation s'adressant à l'ensemble des personnels articulant des exigences immédiates pour améliorer la direction et le fonctionnement de l'école (temps et moyens supplémentaires pour la direction et l'équipe, aide administrative pérenne...) et son projet de transformation démocratique (avec pilotage de l'école par le conseil des maîtres).

---

\* rapports (OCDE, HCE, institut Montaigne, Attali...)

\*\* loi du 13 août 2004, proposition de loi Appar, Geoffroy et Reiss 2008